

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 30 septembre 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

BIAFRA—DÉPÔT DE LA RÉPONSE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le gouvernement a reçu une réponse à la lettre envoyée au secrétaire général des Nations Unies. J'aimerais en déposer des copies. Vu l'intérêt porté à cette question, je me demande si la Chambre désire que la réponse, avec la première lettre qui a été déposée à la Chambre des communes antérieurement, figure en appendice au hansard?

M. l'Orateur: La Chambre désire-t-elle que les documents soient publiés? Y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: Le texte des lettres mentionnées ci-dessus figure à l'appendice, p. 620.*]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA VENTE DE PLUTONIUM À LA FRANCE

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Les représentants de l'Énergie Atomique du Canada, Ltée, et du Commissariat à l'Énergie Atomique de France, ont entamé il y a quelque temps des pourparlers, en vue d'ententes pour la vente à la France du plutonium produit dans les réacteurs nucléaires canadiens de Rolphton et de Douglas Point, en Ontario. Ces ententes ont été menées à bonne fin et ont été approuvées par Paris et Ottawa.

Le Commissariat à l'Énergie Atomique a entrepris un programme intensif de recherches dans la mise au point de surgénérateurs nucléaires au plutonium. Bien que la France produise assez de plutonium pour une partie de ses besoins intérieurs, il lui faut en acheter à l'extérieur pour ne pas ralentir son programme de développement. Par ailleurs, les programmes canadiens ne prévoient pas la consommation complète du plutonium fabriqué par nos propres réacteurs. Les entretiens entre le Commissariat français à l'Énergie Atomique et l'EACL sur l'excédent de pluto-

niun canadien ont donc été la conséquence normale de la collaboration entre les deux organismes.

Depuis longtemps, le gouvernement canadien a pour principe de n'exporter de matériel nucléaire que pour des fins pacifiques. Le gouvernement français a consenti sans réserve à ce que le plutonium qui sera utilisé dans le cadre de son programme civil d'énergie nucléaire lui soit expédié aux termes de l'accord intervenu entre le Canada et la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique dont la France fait évidemment partie. Cet accord prévoit l'application des garanties de l'EUROTOM, et des mesures par lesquelles le Canada peut obtenir l'assurance que les garanties et le système de contrôle de la Communauté sont satisfaisants et valides à l'égard de tout matériel expédié par le Canada, aux termes de l'accord, aux États membres de l'EURATOM. L'accord est tout à fait compatible avec la ratification par le Canada du traité pour l'interdiction des essais nucléaires et du traité pour la non-prolifération des armes nucléaires.

Je tiens à préciser que l'accord conclu entre le Canada et l'Inde en 1963 pour la construction d'une station d'énergie nucléaire à Rajasthan, en Inde, semblable à la station de Douglas Point, prévoyait l'application de garanties réciproques bilatérales aux stations de Rajasthan et de Douglas Point et à tout matériel nucléaire qu'on y produirait. Le gouvernement indien a donc été consulté au sujet des garanties qu'il y aurait lieu d'appliquer quant au plutonium produit par la station de Douglas Point et expédié en France.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures vient de faire une déclaration fort intéressante. On aurait mieux fait, toutefois, de prévenir les porte-parole des autres partis afin de leur permettre de faire des remarques utiles.

Je suis sûr que les membres de ce parti sont très contents de savoir que l'on a mis l'accent sur l'emploi de ces armes à des fins non militaires et que l'on a pris des dispositions pour une inspection détaillée. J'espère qu'on a exhorté la France à signer le traité de non-prolifération.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous voudrions simplement féliciter le gouvernement d'avoir